

# Les socioprofessionnels de Martinique écrivent au Président de la République

**A** l'occasion de la visite présidentielle en Martinique, les socioprofessionnels de l'île ont adressé un courrier commun à François HOLLANDE afin d'exprimer leurs positions sur les sujets économiques prioritaires.

Ce courrier a servi de cadre à une réunion de travail constructive ce samedi 9 mai 2015 avec la Ministre des Outre-mer, George PAU-LANGEVIN.

La délégation patronale était constituée de Manuel BAUDOUIN président de la CCIM, Louis-Daniel BERTOME président de la Chambre d'Agriculture, Hervé LAUREOTE président de la Chambre des Métiers, Philippe JOCK président du MEDEF, Céline ROSE présidente de la CGPME, Emmanuel de REYNAL président de Contact-Entreprises, Hervé TOUSSAY président de l'AMPI et Philippe NEGOUAI président de la FTPE.

Les sujets abordés concernaient les mesures prioritaires destinées à stimuler l'économie martiniquaise pour relancer l'emploi; ils étaient présentés en deux grands chapitres résumés ci-dessous :

## 1- DÉFINIR DES RÈGLES GÉNÉRALES DE L'ÉCONOMIE ADAPTÉES ET EFFICACES

- Le coût du travail : renforcement du CICE, ouverture des contrats d'avenir au secteur marchand, mesures d'aide exceptionnelle aux primo-créateurs d'emploi...
- L'apprentissage : mise en œuvre rapide de la prise en charge totale par l'Etat des charges salariales pour les apprentis de moins de 20 ans.
- Les dysfonctionnements du RSI : trouver une solution définitive à ce problème qui exacerbe la désespérance des TPE, notamment artisanales.
- Le financement de l'économie : s'attaquer résolument aux délais de paiement des collectivités publiques, renforcer le rôle de la BPI sur les secteurs dits « à risque » (tourisme, BTP...)
- L'aide fiscale à l'investissement : sécuriser le dispositif, débloquer les dossiers aujourd'hui en souffrance.
- L'attribution préférentielle des marchés aux acteurs locaux, à conditions comparables.
- Les Zones Franches : renforcement et extension de ce dispositif à de nouveaux secteurs et en particulier au nautisme, premier moteur de

l'économie bleue.

- Différenciation et stabilisation des règles économiques de l'Outre-mer (par le gel immédiat des dégressivités prévues dans la LODEOM en vue d'une reconduction durable de ce dispositif, par la création d'un Régime de l'Entreprise Ultime...)
- Transparence et objectivité de l'information économique : pouvoir accéder facilement à l'information conjoncturelle en provenance des institutions publiques INSEE, IEDOM...

## 2- RETROUVER LE DYNAMISME DES SECTEURS IMMÉDIATEMENT PORTEURS D'ACTIVITÉ

- Relance de l'activité – investissement public, BTP, logement social : mise sur pied d'opérations structurantes et significatives, relance du logement social notamment en assouplissant l'utilisation de la LBU et en élargissant l'éligibilité au crédit d'impôt aux entreprises œuvrant dans le logement intermédiaire.
- Tourisme : repenser de fond en comble, et sans a priori, les paramètres de l'industrie hôtelière et traiter la question de la saisonnalité. Dans l'immédiat, accélérer les instructions de dossiers d'aide aux programmes touristiques en cours, et engager rapidement les mesures d'allègement du coût du travail.
- L'infrastructure portuaire : poursuivre avec détermination et célérité les travaux de mise aux nouvelles normes du port, permettant de saisir les opportunités liées à l'ouverture de la 3ème écluse du canal de Panama.
- Le respect des filières existantes : renoncer aux débats dogmatiques, voire à des prises de position brutales qui risquent de menacer l'équilibre économique de filières telles que celles des carburants, par exemple.

Les thèmes abordés ne sont bien évidemment pas exhaustifs, mais ils procèdent d'une démarche collective et unitaire du monde économique martiniquais. ■